# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLF 10-6-65 381100

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

**ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE**

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

**ABONNEMENT ANNUEL 15 F**

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux,* 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

Bulletin n° 57.

4 JUIN 1965.

## MILDIOU DE LA POMME DE TERRE.

Avec les maladies à virus, le Mildiou est une des maladies les plus graves de la pomme de terre.

Le mode d'hibernation de ce champignon est mal connu, en conditions normales c'est vraisemblablement à partir de tubercules faiblement contaminés, mis en terre lors des plantations, que se constituent les premiers foyers. La proportion de ces tubercules étant faible, l'apparition d'une pousse porteuse de fructifications n'étant possible que dans certaines conditions permettant la croissance simultanée du germe de Pomme de terre et du champignon, on peut estimer que les premières taches, point de départ de l'épidémie, apparaissent à l'échelon régional de manière très localisée et en faible quantité.

La situation se trouve néanmoins souvent perturbée par la présence de repousses à partir des cultures de l'année précédente et des tas de déchets. Sur ces derniers, une végétation touffue et la fermentation créent des conditions de températures et d'humidité permettant très tôt l'apparition des premières taches. A partir de ces premiers "foyers", la maladie peut s'étendre de manière parfois brutale dans les cultures environnantes.

Il convient donc d'éliminer ces premières sources de la maladie, avant qu'elles n'aient constitué des foyers virulents, par simple traitement avec un désherbant ou un défanant.

AVERTISSEMENTS — POMMES DE TERRE

### MILDIOU

Des taches sont apparues récemment de manière très localisée en situation favorable (bas-fonds humide) sur variété précoce plantée tôt et dont la végétation est très avancée. Les dernières pluies ont créé des conditions favorables à la maladie ; il est possible qu'en conditions normales, les premières taches apparaissent en cultures entre le 5 et le 10 juin. Il convient donc d'appliquer sur toutes les cultures hâtives ou de mi-saison, un traitement dès réception du présent avis. Les cultures les plus tardives peuvent actuellement attendre ; il conviendra néanmoins d'effectuer une surveillance attentive, surtout entre le 5 et le 10 juin.

CONCOURS MILDIOU : Bien que des taches aient été observées, nous demandons aux agriculteurs qui découvriraient des taches de Mildiou en plein champ, de nous adresser immédiatement les feuilles atteintes. Les placer entre deux feuilles de papier buvard humide et mentionner sans faute : nom, adresse, lieu du prélèvement, situation du foyer, variété et date de plantation. Les personnes qui dans chaque département nous adresseront les premiers échantillons de Mildiou, bénéficieront d'un abonnement gratuit.

ETRE VIGILANT dès réception du présent bulletin.

P111

INFORMATIONS

CULTURES FRUITIERES

PSYLLES DU POIRIER : Adultes et pontes dans certains vergers. Utiliser un des produits de contact recommandés contre les Pucerons en préparation bien mouillante.

GRANDES CULTURES

DORYPHORE de la Pomme de terre : Des adultes et des pontes ont été observés. Le traitement ne devra intervenir que lorsque les larves auront atteint la taille d'un grain de blé.

MELIGETHES (Colza de printemps) : Les Méligèthes sont les ravageurs les plus dangereux de cette plante. Surveiller les cultures et intervenir dès pullulation.

ANTHRACNOSE DU HARICOT : Le premier traitement qui doit intervenir au stade 2 feuilles étalées est le plus important. Utiliser : Thirame, Captane, Manèbe, Mancozèbe, Zinèbe, Phaltane, aux doses triples de la normale.

THRIPS DU LIN (notamment département de l'EURE) : Cette culture est parfois retardée par des attaques de Thrips. En cas de pullulation, intervenir avec un Parathion ou un Organo-chloré.

CULTURES LEGUMIERES

CRIOCERES DE L'ASPERGE : Intervenir le cas échéant avec un Organique de synthèse.

MILDIOU DE L'OIGNON : Cette maladie est à craindre. Intervenir.

---

RAPPELS : Mouche de la cerise (dans le cas de traitement au D.D.T., appliquer un nouveau traitement du 7 au 9 juin). Teigne du Poireau.

L'Ingénieur et l'Agent Technique chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BERGER.

Dernière note : Bulletin 56 Supplément 2 du 28 Mai 1965.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer à Montreuil (Seine).